

Nicole DEMOUGE & Guy OLIVIER

L'ENQUÊTE ORALE, L'HISTOIRE DE VIE : UNE APPROCHE PHÉNOMÉNOLOGIQUE DE LA RECHERCHE

Résumé : Dans cet article, nous sommes partis de l'hypothèse que l'histoire de vie, l'enquête orale, est à même de répondre à certaines questions que les chercheurs se posent lorsqu'ils interrogent les acteurs dans les organisations et la société. Partant de ces prémisses, nous nous sommes interrogés sur l'origine des histoires de vie et des enquêtes orales. Comment ont-elles émergé dans l'univers savant ? Par qui et comment sont-elles utilisées ? Nous nous sommes intéressés ensuite au recueil des histoires de vie et à leur analyse. Comment user des enquêtes orales pour mieux comprendre la réalité sociale ? Telle est la question à laquelle nous avons tenté de répondre dans cet article.

Mots-clés : Entretien, histoire de vie, enquêtes orales, méthodologie, recueil de l'information, transcription, analyse.

Pour Bourdieu (1986 : 69), l'histoire de vie est une de ces notions du sens commun qui sont entrées en contrebande dans l'univers savant, d'abord chez les ethnologues puis, plus récemment et non sans fracas, chez les sociologues. Parler d'histoire de vie, c'est présupposer au moins, et ce n'est pas rien, que la vie est une histoire et que, à l'instar de l'ouvrage de Maupassant, « une vie », c'est l'ensemble des événements d'une existence individuelle conçue comme une histoire et le récit de cette histoire. C'est bien ce que dit le sens commun, c'est-à-dire le langage ordinaire, qui décrit la vie comme un chemin, une route, avec ses embûches, comportant un commencement, des étapes et une fin.

Faut-il distinguer le récit de vie de l'enquête orale ? Pour Thompson (1980 : 247), il s'agit d'étiquettes différentes pour parler de « l'entretien rétrospectif ». Le sociologue recueille des « récits de vie » et l'historien s'intéresse aux « sources orales ». Pour le sociologue déçu par l'empirisme quantitatif grossier de l'enquête par questionnaire, le récit de vie paraît offrir des informations qui, par leur nature, forment une totalité cohérente et enracinée dans l'expérience sociale réelle, par opposition à des questions prédéterminées. Les historiens, à l'inverse, n'ont jamais oublié la dimension temporelle. Pour eux, la distinction entre l'enquête quantitative et le récit de vie est toujours restée secondaire. C'est le recours à l'entretien lui-même qui a constitué l'innovation essentielle... Il est vrai que cet entretien a pris souvent une forme à demi-structurée se rapprochant plus du questionnaire rigide que du témoignage spontané. Ce recours aux témoignages oraux répondait d'ailleurs à l'origine à

une nécessité pratique, celle induite par l'absence d'archives ou l'impossibilité de les consulter (ibidem : 250-251).

Une autre distinction peut être faite en matière de recherche entre les récits de vie (life stories) et les histoires de vie (life histories) notamment en ce qui concerne les travaux menés dans l'entre-deux-guerres par les sociologues de l'école de Chicago et ceux conduits à la même époque en Pologne à partir de mémoires recueillis par des concours publics auprès de paysans, d'ouvriers, de chômeurs (Bertaux 1980 : 197). Précisons tout d'abord que la langue anglaise dispose de deux mots, Story et History, pour traduire le français « histoire ». Après une longue période de flottement terminologique, on retiendra la distinction proposée par le sociologue nord-américain Denzin (1970). Par « Life Story », il faut entendre « récit de vie », c'est-à-dire, l'histoire d'une vie telle que la personne qui l'a vécue la raconte. Norman K. Denzin propose de réserver le terme « life history » aux études de cas portant sur une personne donnée, comprenant non seulement son propre récit de vie mais aussi toutes sortes d'autres documents (Bertaux 1980 : 200).

LA NAISSANCE DES ENQUÊTES ORALES ET DES HISTOIRES DE VIE

L'enquête orale est née aux USA peu après la seconde guerre mondiale et ne s'est diffusée en Europe qu'à partir des années soixante¹ (Joutard 1983 : 77). C'est un riche mécène américain qui a permis à l'université de Columbia de mettre en place le premier centre d'histoire orale du monde, naissance qui a coïncidé avec l'arrivée du magnétophone à bande (Joutard 1983 : 74). L'extension du mouvement s'est accompagnée d'une autre tendance qui trouve son origine après la première guerre mondiale avec l'émergence de l'école de Chicago. Celle-ci étudie à l'aide d'autobiographies de gens du commun, la délinquance, la désorganisation de la famille, la pauvreté urbaine... Dans le département de sociologie, les autobiographies ont surtout eu une fonction pédagogique pour l'enseignement des notions de migrations, d'itinéraire social. Avec ce type d'exercice, les étudiants comprenaient mieux le concept de trajectoire, et, plus tard, celui de carrière, en écoutant les narrations des individus concernant leur mobilité et l'évolution qu'ils avaient connue (Peneff 1990 : 64). L'histoire de vie sera abandonnée au profit d'une sociologie plus quantitative fondée sur les enquêtes à questionnaire auprès d'un échantillon jugé plus représentatif (Joutard 1983 : 77-78).

Le New Deal va favoriser également le recours aux enquêtes orales. La volonté de combattre le chômage des intellectuels et de préserver le passé des américains non protestants et blancs conduit le gouvernement à mettre en place le

¹ Les premiers recueils d'archives orales ont eu lieu au début du XVIII^e siècle en Grande Bretagne suite à la révolte des camisards dans les Cévennes et le Bas-Languedoc français (Joutard 1983 : 14-19). En France, Antoine Court, pasteur autodidacte prédicant, va demander aux pasteurs du désert de réunir les souvenirs des différents protagonistes. Ce travail permet de constituer un premier fonds d'archives orales françaises mais aussi de détruire maintes légendes colportées un peu abusivement. Il présente aussi l'avantage de contrebalancer le poids énorme de l'écrit catholique et royal (ibidem : 20-27).

« Federal Writer's projet » où des écrivains et des étudiants sont engagés pour interroger les noirs du sud et « les petits blancs », les uns sur leurs souvenirs d'anciens esclaves, les autres sur les difficultés de leur vie. Cette immense documentation, dont une partie sera déposée à la bibliothèque du Congrès, sera ensuite oubliée jusqu'au moment où le mouvement des droits civils et la révolte des noirs attireront à nouveau l'attention sur l'histoire des noirs américains (ibidem : 78-79).

Toutefois, c'est Lewis, un anthropologue de l'université de l'Illinois, qui va mettre en valeur l'existence d'une culture des groupes dominés dans son œuvre majeure *Les enfants de Sanchez*. Cet universitaire met au point une technique de recherche spécifique avec « les biographies entrecroisées » dans laquelle il fait raconter à chaque membre de la famille sa propre histoire dans les termes qui lui sont propres. Les différentes versions données d'un même incident par les divers membres de la famille sont un moyen de vérification interne quant à la véracité des entretiens et des faits observés. D'autre part, Oscar Lewis effectue à partir de ses entretiens un énorme travail formel par lequel il arrange et organise les matériaux recueillis pour en faire un tout cohérent (ibidem : 80-81). Aujourd'hui, on distingue deux types d'enquêtes aux États-Unis. Celles menées par les grandes universités traditionnelles des grandes villes de l'Est qui développent prioritairement des recherches concernant les leaders, et celles développées dans des universités plus récentes ou situées dans les zones culturellement dominées, qui travaillent surtout sur les « groupes oubliés », en liaison avec l'ethnologie.

D'une manière parallèle, les enquêtes orales se développent dans les pays européens et particulièrement dans les pays de l'Europe du Nord et au Royaume-Uni. Mais il faut attendre la décennie 1960-1970 pour que les chercheurs se tournent systématiquement vers l'enquête orale avec Paul Thompson et ses études sur l'époque « édouardienne ». L'entreprise marque une date dans la constitution de l'enquête orale anglaise car l'auteur ne s'est pas contenté de publier les témoignages. Il les a interprétés et confrontés avec les sources écrites (Joutard 1983 : 98-99, Thompson 1980 : 253). C'est également à cette époque que paraissent les deux premiers numéros du bulletin anglais « Oral History » qui compte plus de sept cents membres et dont la revue semestrielle est diffusée à plus de 1000 exemplaires². Des expériences similaires auront lieu avec Frazer sur la guerre d'Espagne (Joutard 1983 : 105), en Italie, avec des chercheurs désireux de décrire la vie du Mezzogiorno (Joutard 1990 : 107), en Allemagne, avec l'université d'Essen, pour étudier la classe ouvrière de la Rhur pendant la période nazie ou mettre en place des enquêtes sur les femmes à l'université de Hambourg. En Allemagne, la lenteur de la renaissance d'une pratique qui s'était illustrée dans l'autobiographie ouvrière dès la fin du XIXe siècle, est à mettre en exergue avec « ce passé impossible à assurer » où tout souvenir est occulté, même par ceux qui n'ont nul besoin de se justifier (Joutard 1983 : 111).

En France, il faudra attendre 1975 pour que débute la première entreprise collective avec les archives de la Sécurité sociale à Paris, l'expérience des ethnotex-

² Les deux premiers numéros porteront sur la famille et sur l'histoire des femmes.

tes à Aix-en-Provence³ et les travaux coordonnés par l'Institut d'histoire du temps présent en 1980 (ibidem : 114). Pourtant des tentatives intéressantes avaient eu lieu au début du XXe siècle avec le livre de Roger Thabault qui offre un magnifique exemple de ce que peut apporter cette technique. Son travail, véritable synthèse sur l'évolution d'un village sous tous ses aspects, est centré sur l'école républicaine. A cette occasion, il explique parfaitement sa méthode qui est de croiser ses sources, base de tout grand travail de recherche (Joutard 1990 : 119). Le second livre français fondé sur l'entretien oral paraît en 1966 sous le titre de *Grenadou, paysan français*. C'est la première histoire de vie française d'un paysan français moyen, ancêtre d'un genre qui allait connaître dix ans plus tard une grande fortune avec la parution du *Cheval d'orgueil*, de *Montaillou, village occitan* et de *Mémé Santerre...* (Joutard 1983 : 120, 126). Une autre étude intéressante est celle de Joutard, non seulement parce qu'elle concerne les souvenirs laissés par la guerre des Camisards mais aussi et surtout parce qu'elle montre comment un historien classique a découvert l'apport de l'histoire orale. Comme beaucoup d'historiens, Joutard avait une méfiance instinctive à l'égard de cette pratique. Il tente pourtant l'expérience et celle-ci lui permet d'établir l'existence d'une tradition orale ininterrompue, des camisards jusqu'à aujourd'hui, avec pour seul support le souvenir local et familial. Ces enquêtes lui permettent de réinterpréter les documents écrits et de mettre en doute la pertinence de l'opposition entre sources orales et sources écrites (ibidem : 121-124).

Sans se prévaloir de l'histoire orale, l'entreprise d'Ozouf sur les instituteurs d'avant 1914 en est fort proche, puisqu'elle a pour but de sauver une mémoire en enquêtant auprès de 20 000 instituteurs survivants de la « Belle Époque » (ibidem : 121-122). Il faut aussi rappeler les travaux de Le Play et de son mouvement *La Société d'Économie sociale* (1856). Ce dernier est incontestablement un des précurseurs des enquêtes de « terrain », tant par la minutie de ses observations que par ses protocoles écrits ou ses remarques méthodologiques (Pineau et Le Grand 1993 : 38).

Il faut souligner également que les premières enquêtes orales n'ont pas été le fait des historiens mais des géographes et des sociologues. Cette situation s'explique en raison des réticences manifestées par les historiens à l'égard du document « oral ». L'histoire s'est en effet constituée en discipline scientifique à partir d'une critique de la tradition orale et elle s'est élaborée à partir de la « solidité du document écrit » (Joutard 1983 : 7). Cela est si vrai que les réserves de la communauté des historiens sont encore fortes, comme en témoigne la réaction de Goubert 1980 : 441), Directeur d'études de la VIe section de l'École pratique des hautes études, qui a été l'un des pionniers de la démographie historique : « *Chacun, dit-il, veut son cheval d'orgueil, son ancêtre vaticinant ou sa mère Denis et nos pédagogues en raffolent : c'est ce que l'on appelle l'histoire orale ; Dieu merci on ne saurait remonter avant 1900 et elle cessera un jour faute de combattants et de lecteurs puisque cette histoire orale s'écrit.* »

³ Textes oraux ayant une valeur d'information ethnologique, historique, linguistique et permettant de définir la spécificité culturelle d'une région (Poirier, Clapier-Valladon et Raybaut 1983 : 200)

Ce sont donc des géographes et des sociologues qui ont ouvert la voie aux « archives orales ». Pour les géographes, il faut citer la thèse de Rhein sur les *Jeunes femmes au travail dans le Paris de l'entre-deux-guerres*, travaux menés autour de la géographe Gribier qui présente, en 1978, son rapport (CORDES/CNRS) sur les résultats de son équipe. En ce qui concerne les sociologues, il faut rappeler les recherches de Bertaux et de Bertaux-Wiame. C'est en 1970, en effet, que Bertaux souligne les limites d'une approche purement quantitative des phénomènes sociaux à partir des statistiques et des questionnaires. Dans un premier article en 1974, il montre que la perception par les sociologues de la mobilité sociale est limitée par les techniques traditionnelles utilisées : le questionnaire mené sur un large échantillon. En ne s'appuyant que sur la déclaration de l'état professionnel d'un individu à une date donnée, sans tenir compte d'autres facteurs tels que la situation familiale, matrimoniale, le statut juridique de l'emploi, les chercheurs isolent une variable mais avec de nombreux artefacts (Peneff 1985 : 72). Bertaux se lance alors dans un recueil d'histoires de vie des boulangers de l'entre-deux-guerres pour comprendre pourquoi la boulangerie artisanale française a victorieusement résisté à l'assaut de la boulangerie industrielle à la différence d'autres pays occidentaux⁴.

Les historiens se lancent, quant à eux, beaucoup plus tardivement dans l'enquête orale. Ils sont devancés par les ethnologues comme Fabre et Fabre-Vassas sur le monde occitan. Dans cette veine, l'ouvrage le plus intéressant est celui que Claudine Fabre-Vassas a publié avec Charuty et Fine intitulé *Gestes d'amont* (Joutard 1983 : 138). Cette première tentative sera poursuivie par d'autres équipes ou individualités parmi lesquelles on peut noter les travaux de Burguière, de Goy et d'Ozouf sur les « archives orales de la France ». A travers une soixantaine d'histoires de vie, ces chercheurs ont voulu étudier la manière dont les mutations et les événements de l'histoire nationale avaient été ressentis. Trois groupes constituent l'échantillon : une profession artisanale en voie de disparition (forgerons-charrons-maréchaux-ferrants), des ouvriers de la grande industrie et un secteur libre qui intéresse une dizaine de professions. Rébérioux, de son côté, a travaillé sur les ouvriers du livre pour analyser leurs attitudes devant le travail et les rapports entre hommes et femmes dans ce milieu très typé.

En définitive, le succès de la méthode autobiographique doit se comprendre comme une revanche sur les tenants du questionnaire — assimilés aux directeurs des grands laboratoires — et, comme un combat contre l'impérialisme positiviste de ceux qui avaient les moyens de lancer de grandes enquêtes statistiques. A cet égard, l'autobiographie peut être perçue comme un moyen d'étudier les « exclus de l'histoire » par ceux qui étaient en partie exclus des positions d'autorité au niveau scientifique (Peneff 1985 : 74). D'une manière générale, on peut dire que l'enquête orale s'insère dans un mouvement plus vaste d'une recherche d'identité et d'un lien plus charnel avec le passé et l'enracinement dans une lignée (Joutard 1983 : 149). « *L'homme et la société sont à la fois répétition et création* », écrit Raphaël (1980).

⁴ Wiame soutient, en 1976, une maîtrise d'histoire où, pour la première fois, apparaît le terme d'« histoire orale » (Joutard 1983 : 136-137).

Entre les processus de la « mémoire collective » et l'imagination créatrice, il y a une relation dialectique. Le temps social, c'est essentiellement celui de la tradition qui assure la continuité par l'organisation des souvenirs et qui permet d'ancrer dans la mémoire les événements d'un présent inachevé (ibidem ; 129). L'histoire de vie, doit nécessairement tenir compte de ce travail incessant de la mémoire, qui opère un tri dans le passé en fonction des exigences du présent, et qui, en même temps, inscrit dans les paysages et les corps, des mythes et des attitudes qui renvoient aux valeurs normatives du groupe (ibidem : 135). Comme le montre l'histoire des juifs d'un petit village d'Alsace, l'enquête orale permet d'étudier comment fonctionne la mémoire collective et autorise l'analyse des stéréotypes que l'on se transmet de génération en génération, non pas passivement, mais en les réorganisant selon le nouveau contexte social, politique et culturel (ibidem : 131).

LES TERRITOIRES DE L'ENQUÊTE ORALE ET DES HISTOIRES DE VIE

Il faut distinguer, tout d'abord, le cas où la source orale supplée le document écrit parce que celui-ci n'existe pas (Joutard 1983 : 167). Plus important est l'apport spécifique et complémentaire de la source orale qui tend à illustrer, enrichir, nuancer, compléter, corriger, rendre vivante la reconstruction à tendance rationalisante des historiens et des sociologues (ibidem : 168-169). L'entretien oral permet à l'interviewé de disposer d'un espace de liberté en s'exprimant en dehors des cadres conceptuels habituels ainsi que le montre l'exemple de Roche avec l'interview d'une militante communiste convaincue qui évoque tout à fait librement l'attitude du parti communiste d'avant-guerre. L'entretien oral lui avait fait oublier sa mémoire institutionnelle. Cependant, la mémoire non institutionnelle n'est pas forcément plus vraie que la mémoire dominante et... officielle. Il ne s'agit donc pas de privilégier par rapport à l'autre, en la considérant comme plus « authentique », mais de confronter ces deux visions comme les deux faces d'une même réalité (ibidem : 172-173).

Le récit, qu'il soit biographique ou autobiographique, propose des événements qui, sans être tous et toujours déroulés dans leur stricte succession chronologique (quiconque a recueilli des histoires de vie sait que les enquêtés perdent constamment le fil de la stricte succession calendaire) tendent ou prétendent à s'organiser en séquences ordonnées selon des relations intelligibles. Le récit autobiographique s'inspire toujours, au moins pour une part, du souci de donner sens, de rendre raison, de dégager une logique à la fois rétrospective et prospective, en établissant des relations intelligibles et en sélectionnant certains significatifs avec la complicité naturelle du biographe (Bourdieu 1986 : 69).

Un des intérêts de l'enquête orale a été de montrer également la relative insensibilité du commun des mortels à l'égard des grands événements qui scandent la vie des peuples. Ce n'est pas tant « l'épopée », le Front Populaire, les congés payés qui importe aux personnes, que ses conséquences sur la vie quotidienne. De même, pour les parents ou les grands-parents, ce sont les restrictions alimentaires, la faim

plus que la résistance et la déportation des juifs qui ont marqué les contemporains à l'époque de Vichy. De fait, l'enquête orale permet de repérer des sensibilités différentes à l'égard de l'événement (Joutard 1983 : 174-176). Elle met ainsi en pleine lumière le décalage entre le militant engagé à forte conscience historique et l'homme quelconque enfoui dans la vie quotidienne et peu marqué par l'événement, sauf s'il appartient à un groupe auquel lui-même appartient. L'une des raisons de l'opposition des historiens à cette forme de sources par exemple ne réside-t-elle pas dans cette découverte plutôt traumatisante pour des chercheurs habitués à un cadre de travail plus rigide et par ailleurs plus confortable parce qu'il y a moins de possibilités de remises en question (ibidem : 178-179) ?

Pour Thompson (1980), c'est la flexibilité de l'entretien qui constitue à son avis le secret des potentialités des récits de vie. Dans la classique enquête par questionnaire, l'efficacité du travail est liée à la pertinence des questions choisies une fois pour toutes en fonction de l'hypothèse de départ. Dans les récits de vie, le dialogue avec l'informateur signifie quelque part que le chercheur est préparé à recevoir l'inattendu et, plus encore, que le cadre d'ensemble n'est pas déterminé par le chercheur mais par l'informateur ou l'informatrice. C'est le questionnement du chercheur qui doit s'insérer dans ce cadre et non l'inverse (ibidem : 255). Le recueil de récit de vie sur le terrain, constitue donc une approche méthodologique puissante qui permet la vérification et la reformulation d'hypothèses, les premières découvertes conduisant à des théorisations et à des questions nouvelles (ibidem : 256).

La méthode biographique est aussi adaptée chaque fois qu'un groupe social doit s'ajuster à un contexte nouveau et redéfinir son identité et ses rapports avec d'autres groupes. C'est le cas des déportés qui ont eu à affronter à leur retour des camps de concentration ce double problème. En effet, il est rare que les rescapés aient retrouvé intact leur environnement familial et amical à leur retour des camps, ce qui imposait à nouveau un effort de réadaptation à la vie ordinaire, qui venait s'ajouter au poids des souvenirs envahissants. Dans ces conditions, tout témoignage sur cette expérience met en jeu non seulement la mémoire, mais aussi une réflexion sur soi. Ces témoignages doivent alors être considérés comme de véritables reconstructions de l'identité et pas seulement comme des récits factuels, limités à une fonction informative (Pollak et Heinich 1986 : 3-4).

Il faut savoir que ce type d'entretien est aussi émotionnellement éprouvant. On en sort bien souvent littéralement « vidé ». N'est-il pas indispensable que la réalité touche l'interviewer ? Comme le rappelle fort opportunément Pierre Bourdieu, il est fondamental de ne pas oublier la charge de violence que recèle le temps court de l'entretien, notamment lorsqu'il oblige l'interlocuteur à faire le point sur sa vie (Bourdieu 1993 : 875) qui recèle, comme tout un chacun, son lot de bonheur et de difficultés. Avant de clore l'entretien il n'est donc pas sans intérêt de revenir sur les moments positifs dans la vie du sujet. Souvent lorsque le magnétophone est arrêté des informations importantes sont communiquées. Il y a lieu de retenir à la lettre tout ce qui est dit et le retranscrire *in petto* une fois l'entretien terminé. On peut aussi décrire l'attitude du sujet à l'égard du thème et de l'entretien et à l'égard de sa

propre histoire. En nourrissant « à chaud » la réflexion et les impressions : la phase d'analyse a déjà commencé (Bertaux 1977 : 63-64).

Le Recueil d'un récit de vie, s'il implique la rigueur commune à toute étude scientifique, ne demande pas d'efforts surhumains. Cette méthodologie ne nécessite pas de mettre en place des instruments d'études sophistiqués. Elle est de ce fait facilement accessible aux chercheurs débutants ou isolés. Par contre, elle exige une prise de contact assez rapide avec le terrain ce qui constitue un avantage indéniable. Trop de jeunes chercheur(e)s n'ont-ils pas tendance à retarder le plus possible l'étude empirique ? Or, c'est l'expérience du terrain qui permet d'améliorer progressivement les capacités d'interviewer. C'est à travers elles que l'on apprend à bien écouter, à bien relancer, à bien entendre, à maîtriser nos pulsions, à poser les bonnes questions au bon moment. Le plus difficile n'est-il pas d'effectuer les premiers pas et de trouver les premiers volontaires (Bertaux 1997 : 51) ?

Comment constituer des documents oraux susceptibles de procédures comparables aux sources écrites ? La seule méthode scientifique consiste à adopter totalement la subjectivité de la constitution du document, c'est-à-dire, indiquer les conditions de chaque entreprise, la perspective générale recherchée, le guide implicite ou explicite de l'entretien, les circonstances précises de chaque rencontre. La déontologie rejoint ici, à terme, l'efficacité. Dans un groupe limité et structuré, où tout finit par se savoir, on pardonne plus ou moins la différence, jamais la tromperie. D'autre part, une enquête fructueuse suppose d'abord une information sur le sujet afin de poser les questions pertinentes. A demandes vagues, incertaines, réponses imprécises (Joutard 1983 : 198-199). Avoir quelques connaissances préalables sur ce qui a fait l'essentiel d'une vie est une première forme de respect à l'égard de son interlocuteur. Un bon résultat sera obtenu quand on établit avec l'interlocuteur un véritable lien. Un entretien réussi est celui où l'on a pris mutuellement du plaisir à la conversation. L'entretien est une aventure commune où chacun est engagé et dont le chercheur ne sort pas forcément indemne (ibidem : 198-201). Pour l'interviewé, l'entretien est souvent un élément de prise de conscience : on existe, on a une vie, on est acteur de l'histoire, on est porteur de culture (ibidem : 204-205).

La constitution d'un échantillon obéit à des règles différentes selon les disciplines. Dans les enquêtes orales, le choix est en fait défini par l'objet de la recherche. Dans bien des cas d'ailleurs, le problème de la représentativité est secondaire. Celle-ci n'a pas de sens dans la recherche qualitative où la logique n'est pas celle de la statistique mais celle de la qualité des entretiens et des informations qu'ils contiennent. Cette notion est remplacée, au niveau des enquêtes qualitatives, par celle de « saturation ». On satisfait au critère de saturation lorsque les techniques de recueil et d'analyse des données utilisées pour traiter le problème ne fournissent plus aucun élément nouveau à la recherche (Mucchielli 1991 : 18-19). Il faut toutefois se garder de la tentation, après coup, de tirer des conclusions statistiques d'un échantillon qui n'a pas été construit pour cet objectif (Aron-Schnapper et Hanet 1980 : 193). Réaliser un entretien n'est peut-être pas tout à fait un art, mais c'est en tout cas une pratique qui s'éduque par le travail et l'expérience (ibidem : 188). Une interview n'est d'ailleurs jamais uniquement verbale. Elle doit s'accompagner d'observations

sur les expressions, les mouvements involontaires, le costume... Un entretien ne doit jamais être analysé comme un document unique qui se suffit à soi-même (ibidem : 189). Le document oral n'est pas une fin en soi. Il doit être soumis aux mêmes conditions d'utilisation que les autres sources (ibidem : 195).

LE RECUEIL DES RÉCITS DE VIE ET LE TRAITEMENT DU DOCUMENT ORAL

Qu'est-ce qui fait l'intérêt du magnétophone⁵ ? C'est d'abord le travail de mémoire voir comment, à partir de questions, et au fur et à mesure que l'entretien se déroule, le passé sort de l'ombre. L'enregistrement est aussi le seul moyen d'avoir un texte sur lequel pourra s'exercer l'analyse critique. C'est aussi, permettre à l'enquêteur de vérifier la qualité de son intervention : a-t-il respecté la personnalité de son vis-à-vis ? N'a-t-il pas, par la forme de ses questions, par le ton de sa voix, tenté d'enfermer l'autre dans son propre univers ? Les notes, si fidèles soient-elles, retiennent plus l'idée que l'expression précise et la tournure de la phrase, tout aussi révélatrices. Le texte, c'est aussi les silences, le ton qui s'anime, les hésitations, les rires que le passage à l'écrit ne réussit jamais complètement à traduire. Il est exclu cependant de procéder à un enregistrement clandestin. En fait, dès que la confiance est établie, on obtient sans peine l'autorisation d'enregistrer (Joutard 1983 : 210-211).

Cependant, sans sources écrites qui permettent de mesurer l'écart entre le dit et le non-dit, il ne peut y avoir de véritable histoire orale (Ibidem : 200-221). Une deuxième condition est le croisement des témoignages oraux eux-mêmes (ibidem : 226). Sur un terrain familier ou devenu familier, on n'éprouve aucune difficulté à constituer un réseau d'interlocuteurs. Chaque communauté sait indiquer ses témoins, ceux en qui elle a confiance (ibidem : 228). Il faut savoir également qu'une histoire trop claire, sans raté, avec une chronologie bien en place et sans confusion est un peu suspecte. Elle sent la déclaration toute préparée... Mais si la chose est complexe, pleine de pierres d'achoppement, pleine de petits chemins qui ne mènent nulle part... on est là devant la complexité humaine et ce qui est vrai d'un individu l'est à plus forte raison d'une collectivité dont la capacité à fabriquer son histoire officielle est forte. C'est ainsi que l'on a vu les Italiens de Marseille nier les pogroms de 1880 parce que l'idée d'être rejetés par la communauté marseillaise leur était insupportable. De même, il a fallu 7 à 8 heures d'entretien pour que cet ouvrier italien immigré avoue être venu en France non pour des raisons économiques mais parce qu'il avait été battu et laissé pour mort par les fascistes italiens (ibidem : 234-235).

Par ailleurs, il ne peut y avoir de véritables recherches sans lectures car aucun sujet n'est radicalement neuf. Aucun chercheur ne peut donc prétendre pouvoir

⁵ « Grâce au magnétophone, écrit Lewis dans son introduction, *des individus non spécialisés, incultes, voire illettrés, peuvent parler d'eux-mêmes et raconter leurs expériences et leurs observations d'une façon non inhibée, spontanée et naturelle* » (Lewis, 1963 : 14).

se passer du capital de savoir accumulé⁶ (Kaufmann 1996 : 36) et doit payer ses dettes à l'égard de ceux auxquels il a emprunté un thème, une idée, un schéma, des résultats (Louart 1986 : 67). C'est souvent par des lectures apparemment lointaines que les idées s'enchaînent et ouvrent des pistes de recherche. C'est pourquoi la plus grande audace est conseillée au niveau des lectures afin de découvrir des transversales imprévues qui procurent un regard neuf, affûté et enrichi sur son propre travail (Kaufmann 1996 : 36). Dans le modèle classique de la recherche, le gros de la lecture se fait obligatoirement au début pour élaborer un corpus d'hypothèses qui seront ensuite testées par l'enquête. Dans le cas des histoires de vie ou de l'entretien compréhensif⁷, il n'y a pas besoin d'un groupe d'hypothèses au départ. La problématisation se fait par la suite, de façon progressive, lors de la confrontation avec les faits au niveau du terrain. Il est donc inutile de prolonger trop longtemps la phase de lecture initiale. Un excès de lectures peut même dans certains cas devenir néfaste. Le chercheur a besoin d'un instrument souple pour faire « lever la pâte » et non d'une architecture trop lourde qui écrase les idées au lieu de les faire parler (ibidem : 37). La problématisation ne commence donc vraiment qu'avec l'enquête qui remet en question ou modifie les idées initiales (Bertaux 1988). La glotonnerie livresque, au départ, est donc une erreur (Quivy et Van Campenhoudt 1988 : 10). L'abstinence un péché par la suite. Le chercheur doit s'alimenter régulièrement et ceci jusqu'à la fin du travail, en particulier dans la phase de pré-rédaction où l'on découvre souvent des carences ou des manques (Kaufmann 1996 : 37).

Pour les chercheurs désireux d'expérimenter l'approche biographique sept questions reviennent constamment dans les discussions : qui interroger ? Combien ? Faut-il être directif ou non directif ? Faut-il chercher à recueillir des récits complets ou incomplets ? Comment les transcrire ? Comment les analyser ? Comment les publier (Bertaux 1980 : 207) ? En ce qui concerne qui interroger et combien, la clé du problème réside dans le phénomène de saturation qui ne peut être atteint que dans la mesure où l'on a consciemment cherché à diversifier au maximum ses informateurs. La saturation est atteinte lorsque le chercheur n'obtient plus d'informations nouvelles lors de ses interviews. Ce concept confère alors une base très solide à la généralisation : à cet égard, elle remplit pour l'approche biographique la même fonction que la représentativité de l'échantillon pour l'enquête par questionnaire (ibidem : 107-208).

⁶ Au niveau de la recherche deux types de lectures sont nécessaires. La première a pour objet de dresser l'état du savoir sur la question traitée. La seconde tend surtout à recueillir des données, à les cumuler et à les croiser. Ce second type de lectures n'a pas pour objet d'obtenir une synthèse du savoir acquis mais de problématiser le nouveau savoir à construire et de trouver les hypothèses qui font défaut. L'objet théorique ne se construit jamais par accumulation (Kaufmann 1996 : 36).

⁷ Les principes de l'entretien compréhensif ne sont rien d'autre que la formalisation d'un savoir-faire concret issu du terrain. C'est une méthode peu répandue en tant que telle mais qui emprunte beaucoup à des écoles voisines sur de nombreux aspects. Elle s'inspire d'abord des diverses techniques mises en place au niveau de la recherche qualitative et principalement des techniques ethnologiques. L'originalité de cette approche se situe dans le fait que les données qualitatives recueillies in situ sont concentrées dans la parole. Cette dernière est rassemblée sur bande magnétique et va devenir l'élément central du dispositif du travail de recherche (Kaufmann 1996 : 8-9).

Faut-il être directif ? non-directif ? L'une des conditions pour qu'un récit de vie se développe pleinement réside dans l'appropriation de la conduite de l'entretien par le locuteur. Dans les faits, l'attitude non-directive change au cours de l'enquête de même que l'attitude directive. Au début de la recherche, la priorité revient à l'acquisition de connaissances. Le chercheur sera donc conduit à bombarder de questions ses premiers informateurs. Cette attitude nuit à l'épanouissement du récit mais cela est pratiquement inévitable. Pourtant, au fur et à mesure que l'on avance, le chercheur commence à savoir de quoi il retourne et modifie en conséquence son questionnement. Au fil de l'enquête, le sociologue... ou l'historien sera donc amené à être tantôt directif, tantôt non directif. C'est dans la mesure où il aura une claire conscience de ce qu'il sait déjà et de ce qu'il cherche encore qu'il parviendra à poser les bonnes questions ou à se taire à bon escient (ibidem : 210).

La transcription doit être immédiate. L'examen à chaud paraît la voie idéale, elle améliore beaucoup le questionnement et permet sans doute de faire apparaître plus vite la saturation (ibidem : 211). La démarche nécessaire en ce qui concerne l'analyse consiste à construire progressivement une représentation de ce que Daniel Bertaux appelle « l'objet sociologique ». C'est dans l'habileté à déceler les indices, mettant sur la voie de processus, jusque-là passés inaperçus et dans l'organisation des éléments d'information en une représentation cohérente que se joue la qualité de l'analyse (ibidem : 213-214). L'analyse de l'entretien biographique a pour objectif d'explicitier les informations et significations pertinentes qui sont contenues dans les entretiens. Elle demande imagination et rigueur mais la priorité va à l'imagination. Travailler en équipe enrichit l'analyse, car chacun des chercheurs y apporte ses propres réflexions. Parmi tous les indices certains « brillent » et nous frappent d'emblée tandis que d'autres restent longtemps cachés (Bertaux 1997 : 82-84). Au bout de l'analyse, nombre de témoignages ne donnent pas les renseignements que l'on attendait mais éclairent d'autres réalités au moins aussi importantes (Joutard 1983 : 239). En définitive, le grand mérite de l'histoire orale est de mettre en lumière des réalités qu'on trouverait éparées peut-être dans l'immensité de l'écrit mais impossibles à distinguer, si l'on n'y est pas déjà sensibilisé (Joutard 1990 : 246). A l'instar de Bertaux, on peut avancer l'hypothèse que cette forme d'expression n'appartient qu'à la culture occidentale, seule culture dans l'histoire à avoir dégagé le Moi, l'individu, du tissu social communautaire, à avoir posé l'homme en sujet de sa propre existence (Bertaux 1980 : 215).

Comment analyser les récits de vie et les enquêtes orales ? Les récits de vie s'avèrent particulièrement adaptés à la saisie des processus, c'est-à-dire des enchaînements de situations et d'actions qui s'inscrivent dans la durée et parfois dans la longue durée (Bertaux 1997 : 88). L'analyse thématique sera souvent utilisée par le chercheur débutant. Pour le chercheur confirmé, l'analyse comparative semble mieux adaptée. C'est par la comparaison entre différents parcours de vie que l'on peut voir apparaître les récurrences, des logiques d'actions semblables, que l'on repère les mêmes processus. Ce qui impressionne dans la méthode, c'est la possibilité d'établir des confrontations, des parcours présentant des traits communs. Ainsi, dans le cas des ouvriers boulangers parisiens étudiés par Daniel Bertaux on constate que

tous les futurs artisans étaient nés dans un village, tous étaient issus de familles nombreuses, tous avaient été recrutés par le boulanger du village et licenciés une fois leur apprentissage terminé... tous instruits par leur première expérience au travail étaient désireux de quitter le métier au plus vite... tous se rendaient compte que n'importe quel autre emploi en ville offrait de meilleures conditions de travail et la liberté du samedi soir et... de fait, les statistiques de l'INED montrent que la boulangerie était de tous les métiers celui qui perdait, et de loin, le plus d'apprentis après le service militaire.

Un deuxième exemple nous est fourni par l'étude d'Isabelle Bertaux-Wiame sur les migrations des jeunes filles dans la région parisienne. Les résultats de l'étude vont à l'encontre d'ailleurs du sens commun qui présente l'exode rural comme un phénomène essentiellement masculin, ce que démentent les statistiques. Cet exode n'est-il pas à relier avec le développement industriel de la région parisienne ? Il n'en est rien, toutes les femmes rencontrées exerçaient des emplois de bonnes, de vendeuses dans un petit commerce. La clé de l'explication n'est pas à rechercher dans le marché du travail mais dans le logement : toutes les migrantes sont logées par leur employeur. Le problème n'est pas en fait de trouver un travail — il y en avait en abondance — mais de se loger dans une ville en proie à la crise du logement. Cette variable explique pourquoi les femmes se tournent vers ce type d'activité. De même, une série d'entretiens auprès de S.D.F. a montré que les hommes interrogés avaient été initialement détruits non par la perte de l'emploi, un accident du travail ou l'alcoolisme mais par le divorce. Ils n'avaient pas résisté à une brutale solitude (ibidem : 98-99, 104). Ces exemples montrent comment à partir d'un très petit nombre de cas, on peut découvrir des mécanismes sociaux de grande ampleur touchant des milliers, voire des millions de parcours. Ainsi, dans l'enquête sur la boulangerie l'explication de la résistance de la boulangerie artisanale par rapport à la boulangerie industrielle réside dans le processus d'installation par lequel des jeunes ouvriers désargentés parviennent néanmoins à s'établir à leur compte constituant ainsi la clé de tout le fonctionnement de cette branche artisanale (ibidem : 105, 109).

CONCLUSION

C'est finalement parce qu'ils sont des récits d'expérience que les récits de vie portent une charge signifiante, susceptibles d'intéresser à la fois les chercheurs et les simples lecteurs. Ces derniers s'y engageront d'autant plus volontiers qu'ils y seront conduits par un guide concret, le narrateur. A travers les yeux du narrateur ce n'est pas lui que nous voulons regarder, mais le monde, ou plus précisément son monde. Derrière la spontanéité apparente des grandes autobiographies publiées se cache souvent un travail souterrain de grande ampleur. Lewis dit avoir posé des « centaines de questions » aux enfants de Sanchez. Jakez Helias travaillait depuis longtemps sur les différentes formes de culture paysanne avant de songer à écrire son *cheval d'orgueil*.

En définitive, les enquêtes orales et les histoires de vie, par leur approche interprétative et l'observation des réactions individuelles, permettent d'accéder à la

réalité sociale dans laquelle vivent les membres d'une communauté. Elles supportent également que certaines hypothèses naissent directement de l'analyse des données et du choc de la réalité. La méthode des récits de vie est donc fondée sur une combinaison d'exploration et de questionnement dans le cadre d'un dialogue direct avec l'informateur. Cela signifie que le chercheur doit être préparé à recevoir l'inattendu et à revoir le cadre de ses informations. L'intérêt présenté par ces histoires vécues est de permettre, à partir d'un petit nombre de cas, de découvrir de nouvelles interprétations, de nouvelles logiques sociales (Bertaux 1997 : 99). La belle démarche des « récits de vie » ne s'inscrit-elle pas, dans les faits, dans le droit fil de l'orientation humaniste car construite dans le cadre d'une relation interpersonnelle (Baillargeon 1991, Bertaux 1997 : 119) ? Elles constituent, en ce sens, un contre-poids intéressant face aux méthodes appliquées dans les sciences exactes. Prendre en compte la charge d'humanité contenue dans un témoignage n'est-ce pas aussi quelque part permettre au chercheur de replacer l'homme au cœur de la société ?

Nicole DEMOUGE

Guy OLIVIER

Université de Nancy 2

Bibliographie

- Aron-Schnapper D. & D. Hanet (1980) « D'Hérodote au magnétophone : sources orales et archives orales » — *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, juin (183-189).
- Baillargeon D. (1991) *Ménagères au temps de la crise*. Montréal : Les Éditions du Remue-ménage.
- Bertaux D. (1974) « Mobilité sociale biographique. Une critique de l'approche transversale » — *Revue Française de Sociologie* XV, 3.
- Bertaux D. (1976) *Histoires de vie ou récits de pratiques ? Méthodologie de l'approche biographique en sociologie*. Paris : Cordes.
- Bertaux D. (1980) « L'approche biographique, sa validité méthodologique, ses potentialités » — *Cahiers Internationaux de Sociologie* LXIX (197-225).
- Bertaux D. (ed.) (1981) *Biography and Society. The Life History : Approach in the Social Sciences*. Beverly Hill : Sage.
- Bertaux D. (1986) « Fonctions diverses des récits de vie dans le processus de recherche. » — in : D. Desmarais et P. Grell (eds.) *Les récits de vie. Théorie méthode et trajectoires types* (21-34). Montréal : Éditions Saint-Martin.
- Bertaux D. & I. Wiame (1988) « Le patrimoine et sa lignée : transmission et mobilité sociale sur cinq générations » — *Life stories/Récits de vie* 4 (8-27).
- Bertaux D. (1997) *Les récits de vie. Perspectives ethnosociologiques*. Paris : Nathan.

- Bertaux-Wiame I. (1986) « Mobilisations féminines et trajectoires familiales : une démarche ethnosociologique » — in : D. Desmarais et P. Grell (eds.) *Les récits de vie. Théorie, méthode et trajectoires types* (85-99), Montréal : Éditions Saint-Martin.
- Bourdieu P. (1986) « L'illusion biographique » — *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 62-63 (69-72).
- Bourdieu P. (1993) *La misère du monde*. Paris : Le Seuil.
- Ferrarotti F. (1980) « Les biographies comme instrument analytique et interprétatif » — *Cahiers Internationaux de Sociologie* LXIX (227-248).
- Goubert P. (1980) « L'historien et le pédagogue » — *Historiens et Géographes*, février-mars.
- Joutard Ph. (1983) *Ces voix qui nous viennent du passé*. Paris : Hachette.
- Kaufmann J.-Cl. (1996) *L'entretien compréhensif*. Paris : Nathan.
- Le Play F. (1989) *La méthode sociale*. Paris : Librairie des Méridiens, Klincksieck.
- Lewis O. (1961) *Les enfants de Sanchez*. Paris : Gallimard.
- Louart P. (1986) *Méthodologie générale de recherche en gestion*. Lille : Institut d'Administration des Entreprises.
- Mucchielli A. (1991) *Les méthodes qualitatives*. Paris : PUF.
- Peneff J. (1990) *La méthode biographique. De l'école de Chicago à l'histoire orale*. Paris : A. Colin.
- Pineau G. & J.-L. Le Grand (1993) *Les histoires de vie*. Paris, PUF.
- Poirier J., S. Clapier-Valladon & P. Raybaut, (1983) *Les récits de vie. Théorie et pratique*. Paris : PUF.
- Pollak M. & N. Heinich (1986) « Le témoignage » *Actes de la Recherche en Sciences Sociales* 62-63 (3-29).
- Quivy R. & L. Van Campenhoudt (1988) *Manuel de recherche en sciences sociales*. Paris : Bordas et Dunod.
- Raphaël F. (1980) « Le travail de la mémoire et les limites de l'histoire orale » — *Annales, Économies, Sociétés, Civilisations*, juin (127-145).
- Rhein C. (1977) *Jeunes femmes au travail à Paris entre les deux guerres*. Thèse, Université de Paris VII.
- Rhein C. (1980) *La vie dure qu'on a eue. Neuf récits de parisiennes retraitées*. Paris : Éditions du CNRS.
- Thomas W. & F. Znaniecki (1918-1920) *The Polish Peasant in Europe and America*. 5 volumes, Chicago et Boston.
- Thompson P. (1975) *The Edwardians : the Remaking of British Parish*. London : Routledge & Kegan Paul.
- Thompson P. (1978) *The Voice of the Past. Oral History*. Oxford : Oxford University Press.
- Thompson P. (1980) « Des Récits de vie à l'analyse du changement social » — *Cahiers Internationaux de Sociologie* LXIX (247-268).